



Persécution financière et morale

Par **louisa**, le **03/09/2008** à **06:46**

Bonjour ; je suis persécutée par mon conjoint qui me demande sans cesse de l'argent et en plus d'avoir été victime de violences conjugales maintenant j'en ai plus que marre de subir j'ai droit à une meilleure vie sociale et même droit au bonheur que puis-je faire svp ? Je dois le quitter prochainement avec les enfants quels sont mes droits ?

Par **jeetendra**, le **03/09/2008** à **10:12**

bonjour, prenez d'abord contact avec [fluo]sos violence conjugal au 3919[/fluo] c'est un numéro vert, des professionnels vous conseilleront et vous aideront dans votre démarche légitime de vouloir quitter votre conjoint et protéger vos enfants, courage, tenez nous au courant, cordialement

Par **Tisuisse**, le **03/09/2008** à **14:39**

Transfert de la réponse de louisa.
Voilà merci de votre réponse mais le fait est que j'habite à l'île de la Réunion dans les dom-tom c'est assez urgent que dois-je faire pour ne plus être persécutée par mon mari humiliations morales sociales ? merci de votre soutien !!!!!!!!!!!!!!!